



AGENT TECHNIQUE : VOIRIE ET CIMETIERES

Positionnement du poste dans l'organisation du service

Sous l'autorité du Directeur des Services Techniques et Logistique, de la Directrice Générale des Services, de l'Elu en charge du service et du Maire.

I - MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

1 - Tâches principales

- Effectuer les travaux de nettoyage et d'entretien des cimetières par brûlage, arrache ou toutes autres techniques nécessaire à un rendu constant de propreté
- Vider les bacs à déchets des cimetières régulièrement
- Programmer judicieusement les rotations des interventions en lien avec le plan de campagne
- Débarrasser les trottoirs et les espaces publics des ordures ménagères, extra ménagères et déchets verts
- Désherber et maintenir en état de propreté les voies urbaines et les espaces publics
- Garantir la libre circulation des personnes en assurant le déneigement et le nettoyage des voies en cas d'évènements météorologiques ou particuliers
- Vider les poubelles publiques de la commune
- Surveiller la propreté et la qualité des espaces publics
- Assurer l'entretien courant et le suivi des équipements de sécurité
- Rendre compte quotidiennement des tâches effectuées et des problématiques rencontrées

2 - Tâches secondaires

- Réaliser toutes tâches indispensables au maintien en état du domaine public et nécessaires aux services
- Assurer l'installation, le repli et le nettoyage des manifestations, marchés et expositions

II - CONDITIONS D'EXERCICE

1 - Conditions de travail :

- Travail en autonomie ou en équipe
- Travail sur le domaine communal et dans les cimetières en particulier

2 - Compétences et aptitudes requises

- Dispose au minimum du permis B
- Vigilance et respect de la réglementation en vigueur
- Rigueur dans l'exécution des tâches confiées
- Dynamisme, implication et réactivité
- Polyvalence et bon sens
- Sens du service public et confidentialité

3 - Conditions d'embauche :

- Contrat de remplacement d'un agent titulaire
- Temps de travail : 21 H / semaine
- Durée 1 an
- Rémunération : équivalent smic
- Prise de poste : immédiate

Merci de déposer vos CV et lettre de motivation à l'attention de :

**M. le Maire de Terres de Caux – Hôtel de ville – Fauville en Caux - 76640 TERRES DE CAUX
terresdecaux@terres-de-caux.fr**